

CHAMP LIBRE

CULTIVONS LE PARTAGE



Champ libre crée des **rencontres inédites** entre des personnes qui ne se croisent jamais : des personnes isolées (en prison, en centre d'hébergement et en structure de soin psychiatrique) et des personnes désireuses de partager leur métier ou leur passion (d'astrophysique, de yoga, de cuisine, de mathématique, d'archéologie, de politique, de champignons,...).

Le but du projet : **lutter contre l'exclusion**, démocratiser **l'accès à la culture** et au **débat citoyen**, favoriser le maintien ou le développement) de **lien social**.

Nous organisons également des événements de **sensibilisation** à destination du grand public : nos Apéros POPulaires ont pour objectif de faire tomber les préjugés et favoriser le débat sur les problématiques sociales, carcérales et psychiatriques.

www.champlibre.info
contact@champlibre.info
06 95 28 04 19

NOS MISSIONS



En permettant à des personnes issues d'horizons parfois très éloignés de se rencontrer et d'échanger, Champ libre a avant tout pour objectif de **décloisonner les milieux**, de **prévenir les processus de marginalisation** sociale et d'**améliorer le vivre ensemble**.

Notre objectif est **d'améliorer le vivre ensemble** en encourageant **le développement du lien social et le décloisonnement des milieux**.

Mais aussi de :

Briser toutes les formes de **préjugés**,

Permettre la **démocratisation des savoirs**,

Favoriser **l'insertion sociale** des personnes détenues ou isolée par le maintien du lien social,

Sensibiliser sur les questions carcérales et lutter contre le manque d'information,

Contribuer au renouvellement des formes d'**engagement** citoyen,

Répondre au désir d'engagement d'un **public éloigné** du monde associatif.

Les particularités de l'association :

- elle mobilise des personnes habituellement **éloignées de l'associatif** : les 25 - 40 ans,
- elle **ne recule devant aucun sujet**, même ceux souvent considérés comme trop élitiste, du moment qu'il permet la rencontre et l'évasion,
- elle fait **participer des anciens détenus**,
- elle est fondée presque exclusivement **sur le bénévolat** de ses membres.



POURQUOI ?



CHAMP LIBRE EST NÉ DE 3 CONSTATS

- ★ L'**isolement** physique et psychologique des personnes détenues et/ou en psychiatrie,
- ★ Une **augmentation** du nombre de personnes isolées en France et une **détérioration du vivre ensemble**,
- ★ Un **désir d'engagement** insatisfait chez bon nombre de citoyens.

En Avril 2018 la France comptait 70 230 personnes incarcérées. **La carence de lien social** et en particulier **d'accès à la culture en prison** est perceptible au travers de plusieurs éléments : l'accès à un travail (1/5 des détenus en maison d'arrêt) et à des formations est limité (1/4 des détenus) et l'offre culturelle est dérisoire et manque de variété.

Ce manque de lien peut se traduire par un état dépressif, d'angoisse, de pathologies psychologiques, et un taux de suicides 6 fois plus important qu'à l'extérieur.

Dans les **centres d'hébergement et de réinsertion sociale**, notamment pour sortants de prison, la situation est également **difficile**. Avec la liberté tant attendue, sonne aussi un retour à la réalité : problèmes de logement, peu de lien avec la famille et les amis, difficulté pour retrouver un travail...

Concernant l'absence d'informations sur les problématiques carcérales, en mars 2018 la Fondation Jean Jaurès publie un rapport qui annonce que **50% des français** trouvent que **les détenus sont « trop bien traités »** dans les prisons en France. Parallèlement, la fondation FondaMental présente des chiffres alarmant : 3 français sur 4 pensent que les personnes atteintes de maladie mentale présentent un danger pour elles-mêmes et/ou les autres.

Les Apéros POPulaires et autres événements de sensibilisation menés par Champ Libre permettent de créer **un espace de débat citoyen** sur ces différentes questions, souvent liées à

un thème actuel (La comparution immédiate, la peine de mort, les femmes en détention, le travail de détenus, peut-on soigner...).

Les ateliers proposés par Champ libre en prison ou en CHRS ont également pour but et pour effet de susciter un **désir d'engagement chez les publics bénéficiaires**, publics en général peu familiers des formes d'engagement bénévole et associatif.



Atelier avec les fleuristes de la Pampa, Fev 2018

NOS VALEURS

IMPARTIALITÉ & INDIFFÉRENCE AU PASSÉ PÉNAL
INDÉPENDANCE
VOLONTARIAT
HORIZONTALITÉ & CO-CONSTRUCTION

Bien que nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires, nous tenons à notre **liberté d'action et de parole**, dans le respect bien sûr des règles afférentes aux établissements d'accueil.

Pour respecter ce principe nécessaire à la qualité des échanges lors des ateliers, nous demandons à ne pas avoir d'information sur le casier et le parcours des participants, afin de pouvoir conserver cette **posture de neutralité**.

Mis à part une salariée à temps partiel chargée de la coordination et du développement de l'association, celle-ci se fonde **sur le bénévolat** de ses membres et des intervenants.

Dans la mesure du possible, nous tâchons d'**impliquer les participants** de nos ateliers dans leur conception et dans leur animation.

Nous créons un réseau d'intervenants qualifiés et désireux d'intervenir de nouveau

95% se disent prêts à animer d'autres ateliers par la suite

10% deviennent bénévoles Champ libre

10% créent leur propre initiative

RETOURS SUR NOS INTERVENTIONS



Nous suscitons aussi de l'engagement auprès des publics isolés qui participent à nos ateliers.

25% d'entre eux ont participé à plusieurs ateliers.

5% participent à l'organisation ou l'animation des ateliers

3% deviennent bénévoles Champ libre (hors détention)

NOS ACTIONS

Champ libre organise des **cycle d'ateliers** (de deux à six séances) dans les lieux d'isolement, des **formations** préalables aux interventions, ainsi que des **actions d'information et de sensibilisation** sur les problématiques sociales et carcérales.

1/ Des ateliers

Les ateliers hebdomadaires de 2 à 4h sont animés par des intervenants professionnels, passionnés et bénévoles, sur des thématiques très variées (clown, astrophysique, sport, cuisine...).

Tous les intervenants que nous mobilisons sont formés préalablement par les bénévoles Champ libre aux principaux enjeux propre aux lieux d'intervention et au public qu'ils accueillent, ainsi qu'aux règles de sécurité propres à ce secteur d'intervention.

Un bénévole Champ libre accompagne chacune des séances de l'atelier, il sert de fil rouge et de garant du bon déroulé des activités.

2/ Des rencontres grand public autour des problématiques sociale, carcérales et psychiatriques

Ces événements peuvent prendre la forme d'interventions scolaires (de la primaire au lycée), d'apéros thématiques, d'exposition, de projection-débat, de soirées festives, de formations en direction d'un public ciblé (services civiques, potentiels bénévoles...)

L'objectif est d'amener les citoyens à débattre, dans un cadre convivial et décontracté, des problématiques carcérales et d'isolement, et plus largement de questions citoyennes en lien avec les problématiques d'exclusion sociale.

En 2019

110 adhérents

111 ateliers

7 événements grand public

12 formations

37 bénévoles

55 intervenants





NOS AMBITIONS



Champ libre a démontré sa pertinence et sa validité sur le terrain. Nous souhaitons aujourd'hui

1/ **Étendre notre action** à plus d'établissements et plus de territoires.

2/ Faciliter et valoriser les **parcours des bénévoles** : mieux individualiser la prise en charge des bénévoles et favoriser leur autonomie, permettre à des personnes en situation de grande précarité de pouvoir s'engager aux côtés de l'association.

3/ Renforcer et stabiliser notre **modèle économique** : en diversifiant nos sources de financement (mobilisant des fonds publics et privés, les dons de particuliers et les cotisations des adhérents).

4/ **Capitaliser** l'expérience : formaliser des kits de formation et d'information permettant à d'autres bénévoles volontaires de monter des antennes Champ Libre dans d'autres établissements, voire dans d'autres régions.

5/ Renforcer **la participation des bénéficiaires** à nos ateliers, en leur proposant des formes de co-création et de co-animation d'ateliers.